

Les principes des Droits de l'Homme et la consolidation de l'équilibre social

Les principes des droits de l'Homme

Les droits de l'Homme sont :

-Inaliénables : c'est-à-dire personne ne peut être privé de ses droits sauf en cas de peines judiciaires.

- Indivisibles, interdépendants et solidaires : c'est-à-dire aucun droit n'est plus importants qu'un autre ; ils sont tous égaux.

Il existe plusieurs catégories de droits, à savoir les droits civils, les droits économiques, les droits politiques et socioculturels. Le principe d'interdépendance signifie que la violation de l'un des droits d'une catégorie porte atteinte à l'exercice des autres droits.

L'importance des principes des Droits de L'Homme

-Préservation de la vie et de la dignité humaine ;

-Epanouissement individuel et collectif

-Paix, cohésion sociale